



# MUNICIPALITE DE RENAN

Téléphone 032 962 65 00  
Téléfax 032 962 65 05  
E-mail admin@renan.ch

Rue du Collège 5  
2616 Renan  
www.renan.ch

## Tarif d'utilisation de la salle de spectacle

	Sociétés locales et privés domiciliés à Renan	Société externes et privés domiciliée à l'extérieur
Salle de spectacles avec tables, chaises, local de lavage (avec lave-vaisselle,), office et bar	Fr. 200.-	Fr. 300.-
Supplément pour utilisation de la sonorisation	Fr. 50.-	Fr. 75.-
Supplément pour utilisation de la cuisine au sous-sol	Fr. 60.-	Fr. 90.-
<b>Totaux</b>	<b>Fr. 310.-</b>	<b>Fr. 465.-</b>
Electricité par kilowatts (haut / bas)	Fr. .0.20 / 0.10	Fr. 0.20 / 0.10
Supplément pour nettoyage par heure	Fr. 75.-	Fr. 75.-
Supplément pour le chauffage période hivernale	Fr. 30.-	Fr. 45.-
Caution	Fr. 300.-	Fr. 500.-
Sortie de la vaisselle hors location de la halle, par heure	Fr. 75.-	Fr. 75.-

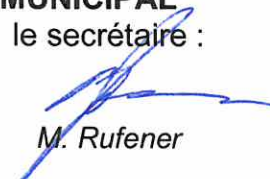
- Les locaux utilisés seront restitués balayés et remis en ordre. En cas de nécessité nous nous réservons le droit de facturer la somme indispensable à la remise en état des lieux par le concierge au prix de Fr. 75.- / heure.
- Sur demande, la société organisatrice d'un concert aura droit gratuitement au soir précédent la manifestation pour une éventuelle répétition générale ou la mise en place de la salle.
- Les locaux utilisés seront balayés et restitués en bon état.
- La société organisatrice d'un concert aura droit gratuitement au soir précédent la manifestation pour une éventuelle répétition générale ou la mise en place de la salle.
- Le supplément pour le chauffage sera facturé du mois d'octobre à celui de mars y compris.
- La caution sera à verser comptant au bureau municipal avant la manifestation.
- Il est interdit de parquer sur la place bétonnée devant la halle. L'arrêt sur cette place est autorisé uniquement pour décharger du matériel.

Ainsi adopté par le Conseil municipal de Renan le 11 février 2014.

Ce tarif entre en vigueur le 1<sup>er</sup> mars 2014

**AU NOM DU CONSEIL MUNICIPAL**  
le président : le secrétaire :

  
A. Niederhauser

  
M. Rufener